RAPPORT D'ACTIVITES 2014

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Délégation du Pas de Calais

APF
Association des Paralysés de France

Sommaire

Sommaire 1
Introduction 2
I. Le nouveau visage de l'APF en Nord-Pas de Calais 3
A. Une direction unique des délégations du Nord et du Pas de Calais 3
B. Externalisation du service Accessibilité 3
C. Amplification de la mutualisation 4
II. Une dynamique de projets avec les établissements 5
A. Développement des Référents Associatifs dans les établissements 5
B. Développement d'une dynamique de réseau entre les établissements APF et avec les délégations départementales 6
III. La poursuite des actions de la Délégation 8
A. Les Groupes Relais sur le département : L'APF de proximité 8
B. De nombreuses activités 9
C. Des séjours régionaux organisés par la délégation du Nord pour les adhérents du Nord et du Pas de Calais 10
D. L'accueil des adhérents 11
E. Sensibiliser au handicap 11
IV. Le Conseil Départemental et les Adhérents mandatés en commission 12
A. Etre représenté au sein de l'association : le rôle des élus du Conseil départemental 12
V. Les Ressources 15
A. Les Opérations de collecte 15
B. HandiDon, la nouvelle campagne de collecte nationale de l'APF 16
C. Des opérations réalisées au bénéfice de l'APF 17

Introduction

Le temps défile, défile et une année encore de passée

2014 aurait pu être une année comme les autres, mais…..

- un changement de direction à compter du 1er septembre
- un déménagement fin décembre 2014
- l'évolution des délégations avec en toile de réflexion, l'organisation cible
- la poursuite des activités au sein des différents clubs mais aussi le développement de loisirs adaptés
- une collaboration plus intense avec les établissements
- des mutualisations entre les deux délégations (Nord et Pas de Calais) en matière de communication, suivi d'APF Evasion et réflexion sur les mutualisations à venir
- une nouvelle campagne « HandiDon » de Septembre à Décembre qui s'ajoute à la Semaine Nationale des Personnes Handicapées, la Fête du Sourire, les bouchons et les ventes diverses
- la participation à des événements grand public et sportif, en direct du Tour de France par exemple
- un Conseil Départemental présent dans de nombreuses représentations
- ….

Voilà beaucoup de changements et d'évolutions, non pas parce que ce qui existe à l'APF n'est pas bon, mais parce qu'il faut amplifier, développer l'action de la délégation tout en tenant compte des contraintes budgétaires

Un grand merci aux personnes bénévoles qui œuvrent et s'impliquent aux côtés des quelques salariés afin de permettre ces actions, ces changements

I. Le nouveau visage de l'APF en Nord-Pas de Calais

A. Une direction unique des délégations du Nord et du Pas de Calais

Une réflexion s'est engagée dans la Région Nord-Pas de Calais depuis deux ans et s'est initiée dans les autres départements au cours de l'année 2014 afin de proposer une direction unique pour plusieurs délégations départementales et au-delà d'améliorer l'organisation et la répartition des missions au sein des structures associatives de l'APF. La Région Nord-Pas de Calais s'avère être précurseur dans cette réorganisation. De nombreux chantiers ont été menés pour la mutualisation de certaines activités : l'accessibilité, APF Evasion, la communication. D'autres sont en cours. Lors du Conseil d'administration d'octobre 2013, ce dernier a acté une direction unique des délégations et ce pour le Nord et pour le Pas de Calais, chaque département et région ayant ses particularités.

La direction de la délégation du Pas de Calais, tenue par José Vallantin Dulac jusqu'au 31 Août 2014, a été reprise par Bénédicte Leclercq, directrice de la délégation du Nord.

Cette réflexion s'achèvera en 2015 avec l'établissement d'un organigramme modifié.

B. Externalisation du service Accessibilité

L'accessibilité fait partie des grandes thématiques défendues par l'APF depuis plusieurs décennies. En effet, elle est la clef de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Les délégations du Nord et du Pas de Calais ont créé un service accessibilité. Celui-ci instruisait les plans, conseillait en accessibilité les collectivités, les architectes, tout organisme qui sollicitait des conseils afin de rendre accessible un bâtiment. Par ailleurs, la délégation du Nord gérait le label « Tourisme et Handicap » avec l'association Nord Tourisme pour la région Nord-Pas de Calais.

Depuis le 14 avril 2014, les deux services n'en forment plus qu'un seul et unique renommé « Atouts Access », rattaché au Pôle ESAT Nord – Pas de Calais – Picardie. Cette fusion a pour objectif de proposer une démarche cohérente associant le conseil, le diagnostic, la proposition de solutions adaptées ainsi que la sensibilisation et la formation. Le service continue à poursuivre ses missions telles que le label « Tourisme et Handicap », ses différents partenariats avec les communautés de communes, les collectivités territoriales et les divers organismes (CCI), le suivi des collèges, etc.

C. Amplification de la mutualisation

Un Rapport d'activité commun depuis 2012

Tout en préservant les particularités des deux départements, les rapports d'activités des deux délégations ont une trame et certaines pages communes.

Des rapprochements entre le Pôle 59 et le Zoom 62 : Les bulletins départementaux

Articles communs entre les bulletins départementaux du nord (Pôle 59) et du Pas de Calais (Zoom 62) pour les actualités de l'APF en général, la thématique du handicap, l'évolution de la législation, les projets régionaux et communs.

Respect toutefois des particularités de chacun, et des activités propres aux deux départements.

Cela peut constituer un premier pas vers un bulletin commun aux deux départements : Un Pôle/Zoom 59/62

COMMUNICATION

PARTICIPATION A DES ACTIONS COMMUNES

Amplification de la mutualisation

APF EVASION – Nord Pas de Calais

Bilan 2014		
86 dossiers d'inscription	59 ANCV	dont 30 enfants
53 dossiers séjours acceptés	28 ANCV	dont 22 enfants
24 dossiers sans affectation	20 ANCV	dont 6 enfants
4 dossiers annulés par le vacancier	3 ANCV	dont 2 enfants
4 propositions de Paris 2 acceptées et 2 refusées		
4 dossiers adultes à l'étranger		
1 dossier refusé par Paris		
28 demandes ANCV acceptées		
20 demandes ANCV refusées/en attente séjour		
11 demandes ANCV hors APF Evasion		dont 1 refusée

Chaque année a lieu la Journée Régionale des Aidants qui regroupe à la fois des institutions, des associations, dont l'APF, et des entreprises. L'édition 2014 a eu lieu à Libercourt le 7 octobre. Cela a donné lieu à une participation commune des délégations du Nord et du Pas de Calais autour d'un stand mettant en évidence les activités proposées aux adhérents afin de permettre pendant ce temps des moments de répit pour l'aidant familial.

II. Une dynamique de projets avec les établissements

A. Développement des Référents Associatifs dans les établissements

Depuis fin 2013, avec l'impulsion commune de la Direction Régionale et de la délégation du Nord, il a été proposé aux établissements médico-sociaux APF de la Région, de nommer parmi les professionnels une personne qui serait référent associatif de l'établissement afin de développer et de faire le lien entre le service médico-social APF dans lequel il travaille et les Délégations départementales du Nord et du Pas de Calais. (Information descendante, ascendante et transversale entre les services, quand il y en a plusieurs dans le même lieu.)

Les missions de ce professionnel sont de :

- Diffuser les informations transmises par les délégations auprès des salariés de la structure qui relaient à leur tour aux usagers
- Faire remonter en délégation les remarques, demandes, doléances des usagers en matière d'activité, de bénévolat, d'investissement dans les actions de la délégation
- Favoriser les projets communs entre établissements/services et la délégation : Participation aux forums (stand, parcours en co-animation), événementiels
- Etre force de proposition pour le contenu du Pôle 59 (Ce qui se passe dans les établissements, les projets)

5 réunions ont eu lieu en 2014 à chaque fois dans un établissement différent afin que les référents connaissent les autres structures médico-sociales présentes sur la Région.

Fin 2014, une vingtaine de structures avait nommé son référent associatif.

B. Développement d'une dynamique de réseau entre les établissements APF et avec les délégations départementales

Festival Alimenterre

Projection du court métrage à Saint Pol sur Mer, au Foyer APF Les Salines

Atelier cuisine « Pudding » au Foyer de Noeux Les Mines

L'APF, acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, par le biais des Délégations du Nord et du Pas de Calais, souhaite permettre aux usagers de ses établissements ainsi qu'à ses adhérents d'être des citoyens responsables en s'inscrivant dans le festival Alimenterre, festival de films documentaires, « pour une alimentation saine et suffisante pour tous ».

Les Délégations ont donc proposé aux usagers et adhérents de l'association 4 journées de projections du 24 au 27 novembre autour du film documentaire :

« Food Savers »

Ce documentaire propose des solutions au gaspillage alimentaire et montre que chacun peut agir afin, si ce n'est l'éradiquer, d'en diminuer les effets néfastes. Du fermier au consommateur, du cuisinier aux responsables de supermarchés, tous cherchent et trouvent de réelles solutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Quatre journées de projection ont eu lieu au Foyer de Noeux-les-Mines, avec l'Accueil de Jour de Liévin, à l'Accueil de Jour de Valenciennes, à l'Accueil de Jour de Villeneuve d'Ascq et au Foyer « Les Salines » de Saint-Pol-sur-Mer. Un Q-sort a été organisé afin de faire échanger le public avant et après et voir l'évolution des avis avant et après avoir vu le film. Chaque établissement d'accueil avait proposé à ses usagers en amont de la séance un atelier « cuisine des restes » afin de « relooker » le vieux pain et d'en faire de délicieux pudding dégustés en fin de séance.

L'APF fait son Tour de France : les 8 et 9 juillet

Les délégations ont proposé aux adhérents et aux usagers d'établissements d'assister au Tour de France, de pouvoir y prendre part de manière active, d'être à la fois spectateurs mais aussi acteurs de l'événement.

Le Tour de France passait, et cela reste rare, en Région Nord-Pas-de-Calais, pendant trois étapes, dont :

- L'étape du 08 juillet : Le Touquet-Villeneuve d'Ascq
- L'étape du 09 juillet : Ypres-Wallers Arenberg

Comme préquel à cet événement : la participation d'un de nos établissements à l'événement « Un Tour avant le Tour » organisé par la Ville de Dunkerque. Sur ces territoires se trouvent de nombreux établissements APF et il aurait été dommage de ne pas profiter du passage du Tour pour associer établissements, usagers et adhérents de l'association à cet événement sportif incontournable de l'été. C'est cela aussi être inclusif : c'est permettre aux personnes en situation de handicap d'assister au Tour de France et d'en être acteurs.

Le 8 juillet : Etape Le Touquet – Stade Pierre Mauroy Villeneuve d'Ascq

Sur le passage du Tour à Saint-Omer : Partenariat entre le SESSAD APF de Saint-Omer (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile) et le Centre d'Animation Jeunesse de Saint-Omer :

- Jeux sportifs dans la journée avec le CAJ et le SESSD.
- Lancer de ballons sur le passage du Tour de France à 15h30

Village Animation, Place de la République, Lille : Stand APF avec l'accueil de jour de Villeneuve d'Ascq et la Délégation du Nord. Présentation d'un vélopousse customisé par l'Accueil de Jour de Villeneuve d'Ascq.

Arrivée symbolique, parvis du stade Pierre Mauroy, Villeneuve d'Ascq, avec l'IEM Dabbadie, la Délégation du Nord et le SESSD de Douai.

- Arrivée symbolique : Parcours des 500 derniers mètres de l'étape en vélopousse, joélettes, handibike
- Espace réservé pour que les personnes en situation de handicap ayant participé à l'arrivée symbolique puissent voir les animations, le passage de la caravane puis du Tour en bonne place.

Lancer de ballon, Saint-Omer

Arrivée symbolique au stade Pierre Mauroy, Villeneuve d'Ascq

Visuel APF vu du Ciel, Orchies

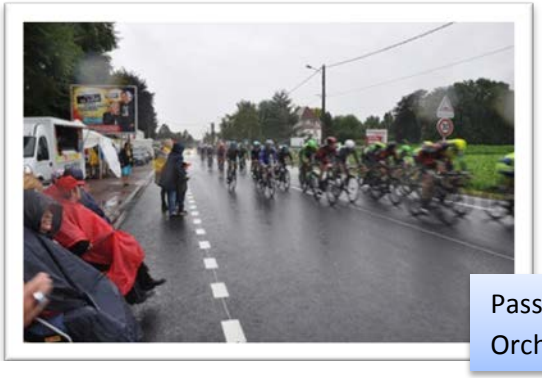

Passage du Tour à Orchies

Visuel vu du ciel à Orchies avec la délégation du Nord et l'Accueil de Jour de Valenciennes

Sigle APF en tissus installé dans le stade d'Orchies et diffusé par hélicoptère sur France Télévision.

Journée de convivialité APF sur le passage du Tour à Orchies avec la délégation du Nord, l'Accueil de jour de Valenciennes, les adhérents du secteur de Douai

Présence du géant Andy, géant en situation de handicap réalisé par l'association des Amis d'Andy

Espace réservé à l'arrivée à Arenberg pour les jeunes du SESSD de Valenciennes :

Permettre à une dizaine d'enfants en situation de handicap du SESSD APF de Valenciennes de suivre l'arrivée du Tour de France en direct sur un praticable surélevé et accessible.

Le 9 juillet : Etape Ypres – Arenberg

III. La poursuite des actions de la Délégation

A. Les Groupes Relais sur le département : L'APF de proximité

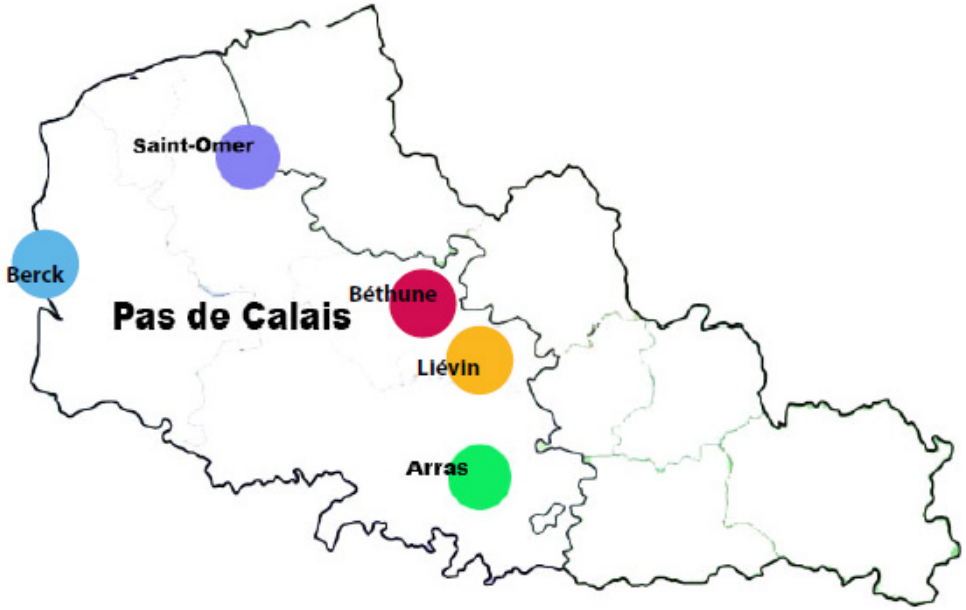

La Délégation du Pas de Calais possède sur le département trois groupes Initiatives (Saint-Omer, Arras, Béthune et Berck). Ces groupes permettent justement à l'association une relation de proximité avec les personnes en situation de handicap. Ils sont d'importants acteurs dans le maintien du lien social et associatif.

L'animation du territoire est primordiale pour beaucoup de personnes en situation de handicap. Celle-ci permet des temps de convivialité tout au long de l'année et lors des grandes fêtes (repas de Noël, galette des rois…). Cette animation variée est d'autant plus importante qu'elle est une des rares occasions pour certaines personnes en situation de handicap de sortir, de rencontrer d'autres personnes et donc de rompre l'isolement.

Ces différents territoires, appelés secteurs, ou antenne, sont gérées et animés par des équipes de bénévoles investis, mobilisés et dynamiques. Leur présence est un véritable atout pour permettre la continuité du travail de la délégation dans les différents secteurs du département.

B. De nombreuses activités

Journée à Bruges, Groupe d'Arras

Repas de Noël, Groupe de Béthune

Sortie à Nausicaa, Groupe d'Arras

Séjour à Boulogne avec le Groupe Jeunes de Liévin

Exposition de créations de l'APF à l'événement « Vis ma passion » à Berck

C. Des séjours régionaux organisés par la délégation du Nord pour les adhérents du Nord et du Pas de Calais

Séjour au Carnaval de Nice, février 2014

Séjour en Alsace, Juillet 2014

D. L'accueil des adhérents

L'accueil du public se fait tout d'abord en délégation. Celle-ci est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h et fermée le mercredi.

L'accueil dans les différents groupes relais du territoire est également important pour les adhérents mais aussi pour la visibilité de l'APF. Il permet de faire le lien avec la population et les personnes qui pourraient être intéressées par ses actions et services. Des salariés ou des bénévoles assurent l'accueil dans ces groupes relais, rencontrent, orientent, informent les nouveaux adhérents ou bénévoles.

E. Sensibiliser au handicap

Certains préjugés ou idées préconçues ont la vie dure. Cela n'est parfois dû qu'à une méconnaissance du handicap ou à la crainte de faire un faux pas lorsqu'on s'adresse à une personne en situation de handicap. La sensibilisation est essentielle pour faire connaître le handicap, effacer les préjugés et faire évoluer les mentalités. Les sensibilisations sont nombreuses et variées. L'APF intervient dans les écoles, les collèges et lycées, les entreprises, les collectivités en fonction des demandes. Elles s'axent autour de différents thèmes :

- Sensibilisation aux différentes déficiences
- Sensibilisation à l'accessibilité
- Accueil de la personne en situation de handicap
- Prévention des dangers de la route

1. Fête et forum des associations : stand APF

La sensibilisation au handicap passe également par la présence de l'APF aux événements de promotion du monde associatif et aux évènements se rapportant de près ou de loin au handicap.

Ainsi en 2014, l'APF a été notamment présente aux forums des associations à Lens et à Béthune, au forum Ados et handicap à Saint-Omer…

C'est l'occasion pour l'APF de se faire connaître auprès du grand public tout en mettant en valeur ses revendications. La délégation intervient parfois aux côtés des établissements afin qu'ils puissent également présenter l'offre de services.

2. Sensibilisation en milieu scolaire et de formation

La sensibilisation au handicap chez les scolaires est également très importante car elle permet de gommer les préjugés et de faire de ces jeunes des citoyens tolérants et respectueux des autres. Les interventions sont nombreuses et variées en primaire, collèges et lycées.

3. Sensibilisation dans les Entreprises

Sensibilisation au Handicap dans l'entreprise Roquette à Lestrem

IV. Le Conseil Départemental et les Adhérents mandatés en commission

A. Etre représenté au sein de l'association : le rôle des élus du Conseil départemental

1. Le Conseil Départemental et la représentation des élus

Depuis 2004, les adhérents votent pour des élus qui les représentent dans le Conseil Départemental APF.

Par délégation du Conseil d'Administration, les membres du Conseil Départemental :

- Mettent en œuvre les orientations politiques nationales de l'APF
- Définissent les orientations politiques départementales de l'APF dans le cadre des orientations nationales
- Organisent parmi les membres du Conseil Départemental et les adhérents à jour de cotisation la représentation politique de l'APF dans le département ; ces représentants doivent jouir du plein exercice de leurs droits civiques
- Participent à la définition des actions ressources de la Délégation afin de permettre la réalisation des orientations décidées
- Donnent un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration
- Préparent et arrêtent l'ordre du jour de l'Assemblée départementale
- Sont à l'écoute des adhérents, valident les groupes « initiative » du département
- Se tiennent informés des activités et des animations des groupes relais,
- Rendent compte de leur mandat aux adhérents notamment au cours de l'assemblée départementale.

Il se compose d'adhérents élus dont 60% au moins sont des personnes atteintes de déficiences motrices ou de leur famille, et de 20% au plus de salariés de l'APF. La durée du mandat est de 3 ans à compter de la première réunion du Conseil Départemental élu. Le mandat est renouvelable.

La loi du 11 février 2005 appelle à la participation sociale des personnes en situation de handicap et à l'exercice de leur citoyenneté. L'objectif de la vie démocratique consiste à organiser la confrontation pacifique des valeurs et des opinions au sein d'instances qui sont autant de lieux de concertation, de vigilance et de représentations. Cette loi a créé des instances ouvertes aux associations telles que :

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- la Commission Exécutive (COMEX) du Groupement d'Intérêt Public (GIP) gérant la MDPH
- la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

La délégation départementale APF du Pas de Calais est représentée par 4 personnes au sein de la CDAPH d'Arras qui participent activement aux nombreuses réunions et veillent au respect des règles et des procédures de manière à répondre au mieux aux demandes des usagers.

Membres de la COMEX (Commission Exécutive de la MDPH), Jean-Marie PETIT en sa qualité de représentant départemental, et Delphine ALBAUT, en sa qualité de suppléante, font, à ce titre, le lien entre les différentes instances (CDAPH, le Comité de concertation associatif représentatif des personnes en situation de handicap du Pas de Calais). L'objectif est de répondre de manière cohérente aux demandes des personnes en situation de handicap en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun.

A ces instances officielles et intercommunales se rajoutent les Commissions Communales pour l'Accessibilité des personnes handicapées pour les villes de plus de 5 000 habitants dans lesquelles nous incitons les personnes en situation de handicap à siéger pour faire valoir leur point de vue sur l'accessibilité des villes.

Au-delà des représentations internes (Conseil Départemental, Conseil APF de Région, Conseil à la Vie Sociale…), ce sont de multiples représentations qui sont effectives et constructives au sein :

- de l'Union Départementale des Associations des Familiales (UDAF)
- des Caisses d'Allocations Familiales (CAF)
- de la Chambre des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- de l'Association Handident
- du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS)
- du Schéma départemental des Personnes handicapées de l'Audomarois (Groupe « Moblité et citoyenneté »)
- des commissions de travail du Conseil général du Pas-de-Calais
- des commissions des Droits et de l'Autonomie (CDA)
- du Syndicat Mixte Inter-Transports (SMIRT)
- du Conseil Départemental Consultatif de Développement Social (CDCDS)
- du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)
- du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
- de l'Association de Services et de Soins à Domicile (ASSAD) de Saint-Omer
- du Comité d'Entente Régional

- des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)
- …

Le Conseil départemental évoque de nombreux sujets comme le transport, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) enfants /adultes, l'accessibilité, la vie de la délégation, ses activités, la sensibilisation au handicap, les opérations de collecte.

2. Elections des membres des commissions nationales APF

Dans le cadre de la démocratie interne à l'Association des Paralysés de France, au-delà du Conseil départemental, trois commissions (la commission nationale « Action et Revendication », la Commission Nationale « Politique de la Jeunesse » dans laquelle Ludovic CARRE est le représentant de la région Nord-Pas de Calais, et la commission nationale « politique de la Famille », dans laquelle Patricia DEDOURGE est la représentante de la Région), participent à la définition des orientations politiques nationales et font des propositions au Conseil d'Administration sur les sujets qui les concernent.

Pour faire le relais entre les Conseils Départementaux et ces commissions : le Conseil APF de Région. Composé de représentants des Conseils départementaux et de représentants des Commissions nationales, il met en œuvre les orientations nationales de l'Association des Paralysés de France et définit les orientations régionales : Jean-Marie PETIT, Delphine ALBAUT, Jean-Maurice ALBAUT, Emmanuelle DINNEQUIN, Ludovic CARRE, Patricia DEDOURGE.

3. Revendiquer pour l'accessibilité et contre la remise en cause de la loi de 2005

Dès le premier semestre de 2014, l'APF a tiré la sonnette d'alarme concernant l'accessibilité. En effet, à quelques mois de l'échéance de 2015 et compte tenu de la situation catastrophique de la France en matière d'accessibilité, les conclusions sont le reflet de l'immobilisme dont ont fait preuve les pouvoirs publics et la société depuis 2005 et plus globalement depuis 40 ans sur le sujet. Durant ces derniers mois, 2015 approchant, l'obligation d'accessibilité a fait l'objet de tensions de plus en plus fortes entre les lobbies et l'APF. Des lobbies évidemment favorables à un report du délai et une révision des normes, et l'APF qui a dû faire face à des attaques fortes et incessantes remettant en cause les acquis de la loi de 2005. De nouveaux délais ont été obtenus mais le pire a été évité le « pire » : le report sine die du délai de mise en accessibilité !

L'APF s'est mobilisée pendant tout le semestre 2014 pour « faire bouger les lignes » : + 250 000 signataires à la pétition N'écoutez pas les lobbys, actions locales, l'appel des 100 le 13 mai 2014, l'APF quitte une séance de travail avec le gouvernement, rencontres avec les principaux « lobbys », rendez-vous avec le 1er ministre et le président de la République, multiples interventions auprès des cabinets ministériels et à l'Elysée, interventions devant le CNCPH

Le 9 avril 2014 est présenté le projet de loi d'habilitation de l'Ordonnance au conseil des ministres. Le 27 septembre 2014, l'ordonnance est publiée au Journal Officiel.

L'Ordonnance du 26 septembre 2014, précisant les modalités d'application des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'ap) instaure de nouvelles règles du jeu. Les gestionnaires d'établissement recevant du public disposeront de trois à neuf ans pour mettre aux normes leurs locaux. Parfois même plus. Ce texte instaure, en effet, de nombreuses possibilités de prolonger les délais, voire de s'en affranchir.

L'APF a donc engagé une mobilisation qui se poursuivra en 2015.

V. Les Ressources

A. Les Opérations de collecte

La Semaine Nationale des Personnes Handicapées : 10 au 16 mars 2014

Lors de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées, les Groupes Relais et secteurs ainsi que la Délégation s'investissent sous différentes formes dans le but commun de rassembler un maximum de dons pour l'association. Cela permet également de faire connaître l'association auprès du grand public, de montrer l'étendue de ses missions, de transmettre ses valeurs et ses revendications.

L'Association des Paralysés de France invite donc le public à faire un geste solidaire, sous la forme d'un don ou d'un achat d'objets divers.

LES OPERATIONS DE COLLECTE

Les bouchons

La Délégation du Pas de Calais collecte les bouchons depuis plusieurs années. Depuis 2011, l'entreprise « Palette Artois Services » à Divion stocke les bouchons à l'intérieur de ses locaux, des bénévoles les trient et les acheminent vers une usine de recyclage. Les fonds dégagés par cette collecte permettent de financer du matériel pour les personnes en situation de handicap.

La Fête du Sourire

L'APF a organisé la 12e édition de la Fête du Sourire, une collecte de fond! L'argent récolté par chaque délégation départementale APF a servi à réaliser des actions de proximité pour les personnes en situation de handicap du département. La délégation du Pas de Calais réalise depuis quelques années la vente de brioches dans les établissements APF mais également dans les commerces et grandes surfaces.

B. HandiDon, la nouvelle campagne de collecte nationale de l'APF

Cette opération fait partie des mesures « nouvelles ressources » que l'APF doit trouver pour assurer son indépendance et sa capacité d'innovation. Elle repose sur un principe simple : plus nous serons nombreux à nous mobiliser, plus la collecte sera à la hauteur de nos besoins. Aussi, l'APF a demandé aux élus, adhérents, salariés, bénévoles, usagers, d'en être partie prenante. Cette collecte prend la forme d'un jeu national « sans obligation d'achat » se clôturant par un tirage au sort qui permet de gagner des lots. La campagne s'est déroulée du 15 septembre au 15 décembre 2014, jour du tirage au sort.

La Région Nord Pas de Calais a décidé de faire de cet événement un élément de cohésion interne à l'échelle de la Région. Cette campagne a permis de travailler sur le sentiment d'appartenance à l'APF, sur les valeurs que défend l'APF et sur les liens qui unissent les établissements médico-sociaux à la délégation départementale. La mobilisation interne a donc été privilégiée et a été identifiée comme étant le facteur de réussite de la collecte. Un challenge régional a été mis en place afin de motiver les acteurs de l'APF : A gagner pour les meilleurs collecteurs, salariés, usagers, adhérents ou bénévoles, des lots offerts par des partenaires. Une remise des prix a été organisée à l'issue de la campagne afin de remercier et récompenser l'investissement et la mobilisation des acteurs.

Remise des lots du Challenge régional

Temps de collecte Handidon

Soirée organisée par le foyer Les salines de Saint-Pol-sur-Mer dans le cadre d'Handidon.

C. Des opérations réalisées au bénéfice de l'APF

1. Des événements au profit de la délégation

Les groupes créatifs vendent dans les galeries commerciales leur production afin de récolter des fonds. Certains groupes participent également à des Marchés de Nöel.

Vente d'objets réalisés par le groupe de Béthune à l'approche des fêtes de fin d'année.

Le Groupe créatif d'Arras propose de réaliser des petits paniers à l'occasion de baptême, communion, mariage, fêtes de fin d'année.

2. Les Legs et les dons

Les legs font partie des actions ressources de la Délégation du Nord et plus généralement de l'APF. Plus ou moins conséquents, variant d'une année à l'autre, ces legs, aux montants aléatoires sont destinés soit en totalité à la Délégation du Nord si le légataire l'a spécifié, soit en partie, le reste revenant à l'APF au niveau national, si le légataire n'a pas spécifié.

Les dons sont également une ressource qui reste toutefois aléatoire. Cependant, il est important de valoriser ces actes émanant de particuliers et de montrer aux donateurs ce à quoi servent leurs dons. Ainsi lors de l'exposition pour les 80 ans de l'APF à l'occasion des Journées du Patrimoine, les donateurs furent conviés à cette soirée, afin de découvrir l'APF par des réalisations concrètes.

3. Les Subventions des collectivités territoriales

Les ressources provenant de la générosité du public sont indispensables pour l'APF tout comme les fonds publics sans lesquels, les actions de l'association ne pourraient être mises en place. Le Délégation du Pas de Calais remercie donc tous ses partenaires pour leur soutien et leur volonté d'aller vers une société plus inclusive, plus harmonieuse. Les subventions accordées par les collectivités à l'APF permettent de mettre en place des actions inédites pour les personnes en situation de handicap et qui permettent d'animer l'espace public.

Il est à noter que si l'APF ne possède pas d'établissements médico-sociaux dans toutes les communes du département, toutes ont sur leur territoire des personnes en situation de handicap qui sont suivies ou qui nécessitent l'intervention de l'APF, par ses délégation, établissements et services.